

Rapport en Chambre du premier ministre, M. Joe Clark, sur la Conférence des premiers ministres

...La discussion portait sur les propositions de mon gouvernement visant à rendre le Canada autonome sur le plan énergétique en 1990. Ces propositions avaient déjà fait l'objet d'une consultation exhaustive entre Ottawa et les provinces et je crois que le ton sur lequel les entretiens d'aujourd'hui se sont déroulés atteste la valeur d'une consultation franche et totale entre les éléments d'un système fédéral. ...Nous entendons continuer dans cette voie.

Je suis heureux, pour notre pays, de pouvoir annoncer à la Chambre qu'une entente substantielle est intervenue entre les premiers ministres sur les grandes lignes d'une politique complète de l'énergie pour le Canada. Les premiers ministres ont unanimement souscrit à notre principal objectif qui consiste à rendre le Canada autonome en matière d'énergie. Nous avons convenu qu'il est dangereux pour l'avenir économique du Canada de feindre d'ignorer une situation qui met tant de Canadiens, surtout ceux du Québec et des Maritimes, à la merci d'approvisionnements étrangers incertains.

Les prix encore à négocier

L'élément très important des prix est encore à négocier. Comme je l'ai dit à la Conférence, seuls les provinces productrices et le gouvernement national ont le pouvoir de négocier cette question, mais nous avons préféré attendre que d'autres parties du Canada expriment leur point de vue avant de prendre une décision sur les prix de manière à ce que nous sachions quel impact ces hausses de prix auront sur leur économie. A mon avis, les premiers ministres ont fait preuve de réalisme en reconnaissant que bien que ce soit une tâche ingrate de devoir décréter des hausses de prix, c'est le moindre de deux maux, car sans cela nous nous exposerions à une interruption des approvisionnements, ce qui serait désastreux pour l'économie canadienne et nous rendrait tributaire de sources étrangères instables d'approvisionnement pétrolier, sources sur lesquelles nous ne pouvons pas fermement compter. C'est en tenant compte de cette situation que nous allons essayer cette semaine d'établir avec des représentants des provinces productrices un tarif pour le pétrole et le gaz naturel visant à accroître la capacité de production du Canada tout en encourageant les mesures d'économie d'énergie et l'utilisation d'autres combustibles.

...Nous avons proposé d'imposer une taxe spéciale sur les bénéfices excédentaires des sociétés pétrolières. Des fonctionnaires de mon gouvernement vont consulter leurs homologues provinciaux ainsi que les représentants de l'industrie pétrolière pour mettre au point la taxe la plus efficace.

Nous avons proposé de créer une banque canadienne de l'énergie afin d'aider les Canadiens à investir à long terme dans des projets énergétiques nationaux essentiels. J'ai le plaisir de vous signaler que plusieurs provinces ont déjà accepté d'étudier la possibilité de contribuer à la mise de fonds devant permettre le lancement de cette banque. Le gouvernement fédéral prévoit d'allouer une somme d'environ \$1,5 milliard à titre de participation au capital souscrit au cours des quatre prochaines années afin d'aider notre pays à accroître son potentiel énergétique.

Les hauts fonctionnaires se réuniront également en vue de déterminer quels sont les programmes d'économie d'énergie pouvant être appliqués immédiatement. J'ai annoncé que nous avions l'intention de proposer la mise sur pied d'un programme coopératif visant à aider les particuliers à remettre en état les fournaies brûlant trop de mazout. Nous serons prêts à participer à un programme d'économie d'énergie dans l'industrie des Maritimes. Quant à l'isolation, plusieurs provinces ont fait savoir que le Programme d'isolation thermique des maisons du Canada répondrait mieux aux besoins s'il relevait des provinces et nous sommes prêts à établir les modalités de ce transfert tout en augmentant notre participation financière à ce programme.

Nouvelles mesures

Les premiers ministres ont affirmé avec conviction la nécessité de prendre de nouvelles mesures afin d'encourager la substitution du pétrole par des sources d'énergie plus abondantes. Une bonne partie de nos délibérations ont porté sur la possibilité d'accroître les marchés du gaz naturel en Ontario, au Québec, et peut-être dans les provinces Maritimes. Mais le potentiel des autres sources d'énergie disponibles dans des régions données n'a pas pour autant été oublié. Il s'agit, par exemple, des possibilités offertes par les déchets du bois en Colombie-Britannique, une production accrue du charbon en Nouvelle-Écosse, l'augmentation du réseau hydro-électrique au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve, et une plus grande utilisation des formes d'énergie renouvelables dans l'ensemble du pays. Des fonctionnaires du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux entameront immédiatement des études afin d'identifier les secteurs où le remplacement pourra s'effectuer l'an prochain.

Nous avons également parlé avec les premiers ministres de la façon d'aider les Canadiens à qui les hausses des prix demanderont les plus gros sacrifices ainsi que de la façon de traiter d'autres problèmes particuliers. Ces mesures seront abordées dans le prochain budget fédéral ou lors de la prochaine conférence des premiers ministres reportée au 17 et 18 décembre. Ce changement de date permettra aux hauts fonctionnaires de donner suite aux travaux de la conférence d'aujourd'hui et permettra aux premiers ministres d'aborder d'autres sujets...

qu'à ce que les prix canadiens équivalent à environ 90 p.c. du prix dit de Chicago (combinaison des prix du pétrole intérieur et du pétrole importé aux États-Unis). Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, s'est opposé à toute augmentation de prix supérieure à ce qui

avait déjà été convenu, c'est-à-dire \$1 le baril à compter du 1er janvier et une autre augmentation de \$1 à compter du 1er juillet 1980. Pour sa part, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, est d'accord avec Ottawa pour augmenter les prix par étapes jusqu'à ce qu'ils attei-

gnent le "prix de Chicago".

En gros, M. Lougheed a déclaré que si l'Alberta obtient ce qu'elle considère comme un prix juste pour son pétrole, elle collaborerait à l'accélération de la mise en valeur des sables bitumineux et à la substitution des ressources de gaz natu-